

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

Acquérir les connaissances théoriques permettant de se présenter avec succès à l'examen du code.

PUBLIC VISÉ :

Tout public répondant au prérequis

PRÉ REQUIS :

Être âgé de 15 ans minimum
Autorisation de son représentant légal.
Autorisation de l'assurance.

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

Variable avec 13 heures minimum légales obligatoires

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Salle de cours équipées vidéo projecteur, PC paperboard
- Support de cours + vidéo
- Formateur spécialisé
- livret d'apprentissage

TARIF

Contactez Fégelé FORMATIONS : 03.54.44.45.44
contactfegeleformations@gmail.com

Personne en situation d'handicap :

Contactez Fégelé Formations 03.54.44.45.44

Etablissement accessible aux personnes handicapées

PROGRAMME

Acquérir les connaissances théoriques permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commande du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures du véhicules.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime. de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Evaluer et maintenir les distances de sécurité.

- Croiser, dépasser et être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules.
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco conduite.

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- 1 seule présentation aux épreuves circulation.
- Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

VALIDATION :

Permis de conduire B si réussite à l'examen

AGRÈMENT :

Agrément du centre délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement